

Ville de **LIANCOURT** (60)



Liancourt



4 & 5 Juillet 2015
CHAMPIONNATS

NATIONAUX *ufolep*
CYCLOSPORT



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS

CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Probike shop

ufolep
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**



<http://www.national2015cycloport.fr/>

Bienvenue à Liancourt

La cité des Ducs de la Rochefoucauld


La ville de Liancourt a décidé d'accueillir les championnats nationaux cycloport UFOLEP. Il s'agit d'un grand événement sportif pour le bassin Liancourtois qui devient pour la seconde fois de son histoire après 2003 la terre d'accueil pour le cycloport UFOLEP.

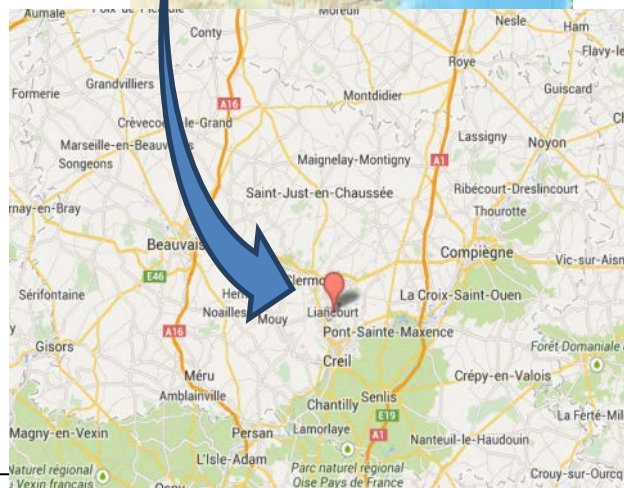



Face à cet enjeu et au-delà de l'engagement plus spécifique de la commission départementale des activités cyclistes, toutes les forces vives ufolépiennes de l'Oise se sont engagées avec détermination pour relever ce défi national.


Un grand nombre de participants cycloportifs ont pu apprécier, depuis de nombreuses années, l'accueil des départements organisateurs d'épreuves nationales. A notre tour d'accueillir dans les meilleures conditions le championnat national UFOLEP 2015 !


Le championnat national cycloport UFOLEP 2015 à Liancourt en quelques chiffres :


 **5000**, c'est le nombre de spectateurs attendus sur les 2 jours



 **900**, c'est le nombre de participants attendus sur les 2 jours

 **300**, c'est le nombre de bénévoles

 **11**, c'est le nombre de titres qui seront distribués

 **60**, c'est le nombre de départements représentés



Le mot du Président du Comité National UFOLEP

À Liancourt, la fête sera belle ...

Les 4 et 5 juillet prochains, Liancourt accueillera une nouvelle fois les finales nationales de cycloport UFOLEP.

Après l'édition de 2003 et sur un parcours relativement identique, les sportifs Ufolépiens venus de toutes les régions cycloportives de France s'affronteront dans le plaisir des retrouvailles au milieu d'une fête régionale du vélo.

Depuis plusieurs mois, le comité départemental UFOLEP prépare cet évènement en s'appuyant sur la détermination et le savoir-faire de l'AC Catenoy, et sur la mobilisation de dizaines de bénévoles des associations ufolépiennes du département.

Le Conseil Général de l'Oise, le Conseil Régional de Picardie et l'État soutiennent financièrement cet évènement auquel la ville de Liancourt apporte des moyens logistiques considérables.

Autour d'une organisation sportive pilotée par une commission nationale expérimentée, de nombreuses animations seront proposées aux compétiteurs, à leurs accompagnateurs et au public Isarien et Picard.

Dans le fair-play et la convivialité, dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité, grâce à l'engagement de tous,

La fête sera belle à Liancourt.

Philippe MACHU

Président de l'UFOLEP Nationale

Remerciements

Tous nos remerciements :

à la Commune de Liancourt



Monsieur Roger MENN, maire de Liancourt

au Conseil départemental de l'Oise



Monsieur Édouard COURTIAL,
Président du Conseil départemental de l'Oise

au Conseil régional de Picardie



Monsieur Claude GEWERC
Président du Conseil régional de Picardie

Le comité d'organisation

Président de l'épreuve : Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale

Président du Comité d'organisation : Bernard LONGUET, Président du club de l'AC Catenoy

Vice-Présidente du Comité d'organisation : Claudie AZERONDE, Déléguée du Comité Ufolep 60

Responsable de l'épreuve : Bernard LONGUET, Président du club de l'AC Catenoy

Responsable de la C.N.S : Daniel MANUEL

Responsable technique auprès de la C.N.S : Michel DEMOULIN

Directeur de course : Eric TORIO

Membres de la CNS : Jean-Claude VACHER, Jean-Claude DURAND, Sandrine MANET

Officiels : Henriette MANUEL, Martine LEGLEVIC, Nicole DURAND, Daniel LEGLEVIC, Patricia CROMMELINCK, Pierre LEBIGRE

Le règlement de l'épreuve

Le Championnat National cyclo sport UFOLEP se déroulera les 4, 5 juillet 2015 à Liancourt.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement National UFOLEP cyclo sport.

Ne seront acceptées que des licences comportant le code activité : 26012 (Cyclo sport)

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP de l'Oise.

L'organisation est placée sous le contrôle de la commission nationale des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo sport.

Pour des raisons techniques de circulation à Liancourt, il n'a pas été possible de commencer le vendredi soir comme les années précédentes, pour faire courir toutes les épreuves sur deux jours, notre seul levier a été la durée des épreuves et donc le kilométrage. C'est pourquoi cette année, tous les kilométrages ont été réduits, ce qui n'empêchera pas d'avoir de très belles épreuves, peut-être même un peu plus nerveuses.

L'accueil

L'accueil des responsables de délégation se fera :

Vendredi 3 juillet à la salle Guy Lejeune de 15h00 à 19h00,

Samedi 4 juillet (pour les retardataires au podium d'arrivée)

Dimanche 5 juillet (pour les retardataires au podium d'arrivée)

Les dossards (les épingles ne sont pas fournies par l'organisation) seront à retirer par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences (dument complétées et signées) et des cartons cyclo sport. **Aucune remise individuelle ne sera effectuée.**

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (*voir les règlements financiers des épreuves nationales 2014-2015 pour le montant*). Les licences et cartes de compétiteurs sont vérifiées en amont, il sera donc inutile de les présenter.

Chronométrage et classements avec système de transpondeurs

Pour la première fois en 2015, les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui refranchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

- Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50€).
- Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué

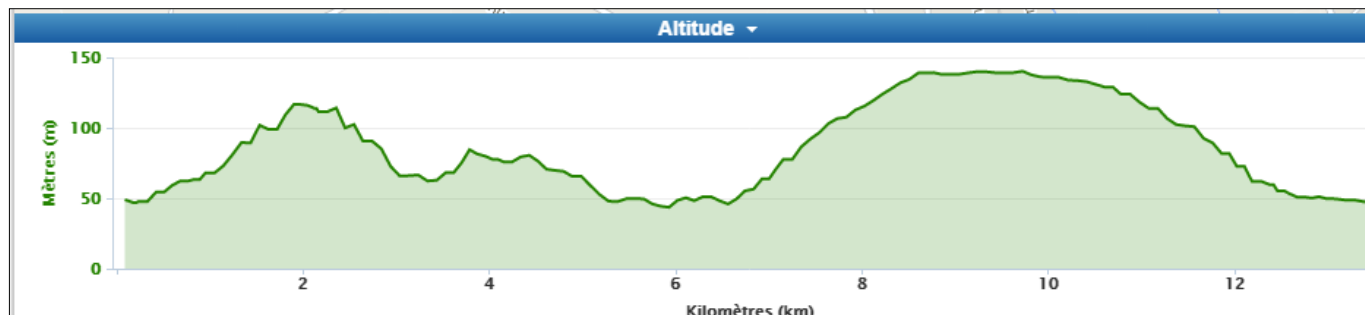
RAPPEL

Le chronométrage par transpondeurs, nous sert à classer l'ensemble du peloton (important pour les classements par équipes), mais du fait que nous le fixons à la cheville, il ne garantit pas l'exactitude du classement en cas d'arrivée serrée. L'écart entre la cheville placée en avant ou placée en arrière peut atteindre de 35 à 40 cm centimètres (suivant la longueur des manivelles), au passage de la boucle du transpondeur.

C'est pourquoi toutes les arrivées seront filmées, ce qui nous permettra de visionner le film d'arrivée et éventuellement de remettre à leur bonne place ceux qui ne le seraient pas.

Le speaker devra donc attendre la confirmation de la CNS pour annoncer les résultats, sauf si les écarts étaient tels qu'ils ne puissent souffrir d'aucune contestation.

Un circuit vallonné de 13,710 km, passant par les villages de Verderonne, Rosoy, Labruyère et Bailleval avec départ et arrivée à **Liancourt**.



Vendredi 3 juillet 2015

- De 15h00 à 19h00 salle Guy Lejeune : Accueil des délégations à la salle de Liancourt, Remise des dossards par délégation,
- 19h00 salle Guy Lejeune, réunion avec les délégations
- 20h15 salle Guy Lejeune : Allocution de bienvenue de Monsieur Roger MENN, Maire de Liancourt, du représentant de l'UFOLEP nationale, du responsable de la commission nationale des activités cyclistes, du président de l'UFOLEP Oise. Réception inaugurale.

Samedi 4 juillet 2015

- 08h00 - M plus de 60 ans, 5 tours pour 68,550 km
- 10h30 - F 17/29 ans, 4 tours pour 54,840 km
- 10h30 - F 30/39 ans, 4 tours pour 54,840 km
- 10h30 - F plus de 40 ans, 4 tours pour 54,840 km
- 10h35 - M/F 13/14 ans, 2 1/2 tours pour 35,000 km (Départ décalé pour les 13/14 ans filles et garçons.)
- 13h30 - M 17/19 ans, 5 tours pour 68,560 km
- 16h00 - M 30/39 ans, 7 tours pour 95,970 km
- 19h00 salle Guy Lejeune : Remise des récompenses et Pot de l'amitié

Dimanche 5 juillet 2015

- 08h00 - M/F 15/16 ans, 4 tours pour 54,840 km
- 10h30 - M 50-59 ans, 5 tours pour 68,550 km
- 13h00 - M 40-49 ans, 6 tours pour 82.250 km
- 15h00 - M 20-29 ans, 6 tours pour 82.250 km
- 18h00 salle Guy Lejeune : Remise des récompenses et Pot de l'amitié

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel 30 minutes avant le départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

- Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, un contrôle de tous les braquets sera effectué au départ. À l'arrivée, les braquets des 3 premiers de chaque catégorie seront également contrôlés.
- Développement maximum :
 - 7,01 m (46X14) pour les jeunes, féminines et masculins 13/14 ans
 - 7,62 m (50X14) pour les jeunes, féminines et masculins 15/16 ans



- Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, les comités sont invités à nous prêter des roues qui seront marquées au nom du comité.
- Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé. Quelle que soit la place qui lui aura été attribuée sur la grille de départ, il partira en dernière position.
- Durant l'épreuve, le changement de roue sera assuré par un véhicule neutre de l'organisation qui suivra les échappés et un autre véhicule suivant le peloton.
- Après l'arrivée, il est interdit de repasser la ligne à contre sens. Les cycloportifs rejoindront l'accueil et les parkings en respectant les fléchages mis en place.
- Les voitures des concurrents ne sont pas autorisées à suivre la course et doivent se conformer au plan de circulation mise en place.

Les sélections

Chaque comité peut engager dans chaque catégorie :

10 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories :

- Jeunes Masculins 13-14 ans
- Jeunes Féminines 13-14 ans
- Jeunes Masculins 15-16 ans
- Jeunes Féminines 15-16 ans

- Jeunes Masculins 17-19 ans
- Adultes Féminines 17-29 ans
- Adultes Féminines 30-39 ans
- Adultes Féminines 40 ans et +

5 engagés et 1 remplaçant, dans les catégories :

- Adultes Masculins 20-29 ans
- Adultes Masculins 30-39 ans
- Adultes Masculins 40-49 ans
- Adultes Masculins 50-59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et +

Si dans chaque catégorie le nombre d'engagés (titulaires et remplaçants) n'atteint pas le nombre maximum, les remplaçants seront autorisés à partir. Le nombre maximum d'engagés par épreuve est fixé à 200. Pour les catégories d'âge de l'année en cours, se référer au site internet des activités cyclistes.

Le surclassement



Cas des jeunes surclassés :

- Le surclassement des jeunes âgés de 12 ans est interdit,
- Les jeunes masculins de 14 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés, participent aux épreuves 15/16 ans. Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin de famille, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement au National,
- Les jeunes masculins de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent aux épreuves 17/19 ans,
- Les jeunes féminines de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent aux épreuves féminines 17/29 ans,

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin de famille, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement au National,

- Les adultes masculins de 19 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent aux épreuves 20/29 ans.

Peuvent détenir une « carte compétiteur cycloport UFOLEP » et donc participer aux Championnats :

- Les licenciés FFC, classés « Pass'cyclisme » ou « Pass'cyclisme Open », Junior « 1re année » ou junior « 2e année » avec licence Pass'cyclisme ou Pass'cyclisme Open.
- Les licenciés FSGT, classés en 2e, 3e, 4e ou 5e catégorie.

Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

www.cns-webservice.org

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site, par mail à ufolep.dmanuel@gmail.com ou par courrier à :

Daniel MANUEL – 13T, Avenue R. Sommer – 31480 CADOURS

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : 20/06 à 00h

Fermeture du serveur : 27/06 à 24h

Attention : Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes:

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher "champion régional" fait son apparition.



Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, ils devront obligatoirement être engagés en dernière position de la sélection dans leur catégorie, exemple : vous avez 5 sélectionnés dans la catégorie 20/29 ans, le champion régional devra avoir le rang 5.

Les droits engagements

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture. En conséquence, aucun règlement ne doit être joint au dossier d'inscription. Face aux coûts croissants inhérents aux dispositions légales obligatoires de sécurité des manifestations sportives sur la voie publique, le Comité Directeur UFOLEP a adopté, sur demande de la CNS, le principe d'un forfait « sécurité/assurance » de 4.50 €/engagé(e) pour le National cyclo sport afin d'être reversé au Comité organisateur (décision du 08/06/2011 inscrite dans le règlement financier 2012/2013 des épreuves nationales). Ce forfait est directement intégré aux droits d'engagements dont le montant est détaillé ci-dessous :

- Adultes : 17,50 € (engagement + forfait sécurité/assurance + participation matérielle)
- Jeunes : 10,50 € (engagement + forfait sécurité/assurance + participation matérielle)

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité Départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur www.cyclismeufolep.info

La grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est groupé. Les n°1 des catégories sont appelés en alternance (dans l'ordre suivant : féminine 17/29 ans, 30/39 ans et 40 ans et +)

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Le matériel

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation UCI en vigueur. Les oreillettes ou tout autre moyen radio (y compris téléphone portable) permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

Les dossards doivent être fixés au-dessus des poches, visibles et maintenus par 4 épingles.

La tenue vestimentaire



Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion Départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité Départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

Le contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent de s'assurer au podium, s'il est désigné ou non pour le contrôle médical.

Les réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est indiqué sur la fiche « récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale.

Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48h par pli recommandé avec un chèque de caution de 80€ (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes) auprès de Daniel MANUEL – 13T, Avenue R. Sommer – 31480 CADOURS.

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers au classement d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Dans ce dernier cas, si le gel du titre impacte les classements par comités et le classement inter comité, ces classements seront également gelés.

Les récompenses

- Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.
- Les récompenses individuelles et par équipes seront remises à partir de 18h le samedi et 16h30 le dimanche (le lieu sera affiché à l'accueil)
- La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou d'un même maillot de club dans le cas où il n'y a pas de maillots départementaux, est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.



Classement individuel dans chaque catégorie :

- 1 maillot, 1 bouquet et 1 médaille d'or au 1er
- 1 médaille d'argent au 2e
- 1 médaille de bronze au 3^e

Rappel : Pour les catégories jeunes **masculins** 13/14 ans et 15/16 ans, un seul podium est attribué, si le vainqueur n'est pas simple affilié UFOLEP, un titre supplémentaire de Champion National UFOLEP sera décerné au premier Ufolépien. N'oubliez pas de renseigner pour ces catégories : affiliation Ufolep ou Open.lors des engagements.

Sur le maillot de « Champion National », **SEULS** peuvent être adjoint le nom et/ou les initiales du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est interdite.

Classement par équipe comité

Pour chaque catégorie, les 3 meilleures places sont prises en compte :

- Équipe classée 1re : 3 médailles d'or
- Équipe classée 2e : 3 médailles d'argent
- Équipe classée 3e : 3 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins et féminines 13/14 ans (calcul sur le scratch),
- Jeunes masculins et féminines 15/16 ans (calcul sur le scratch),
- Féminines 17/29, 30/39 et plus de 40 ans (calcul sur le scratch),
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

Classement inter comité :

Meilleures places obtenues dans 5 catégories différentes (les féminines adultes sont regroupées en une seule catégorie féminine) :

- Équipe classée 1re : 5 médailles d'or,
- Équipe classée 2e : 5 médailles d'argent,
- Équipe classée 3e : 5 médailles de bronze

Les jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans figureront dans le classement inter comité, par rapport à leur place au classement scratch (garçons et filles) et non par rapport à leur place si un classement « jeunes féminines » est établi (au moins 5 au départ).

Équipes concernées par ce classement : cf catégories ci-dessus. Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera et, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place obtenue par le département puis la troisième, etc.

Charte éco-citoyenneté

Convaincu que les conditions de vie des générations futures sont déjà bien impactées par les années gérées avec insouciance, l'organisateur de cette manifestation avec le soutien de l'UFOLEP s'engage dans une démarche de développement durable.

C'est pour cette raison que sur la lancée du Championnat National Cycloport 2014 organisé par le CC Salouel, nous avons souhaité, que cette manifestation d'envergure – le championnat national UFOLEP Cycloport – soit éco-citoyenne.

Cette charte est applicable à tous : les organisateurs, les concurrents, les spectateurs. Elle fixe des objectifs et engage des actions dans tous les domaines de l'organisation jusqu'au déroulement de la manifestation.

Déplacements

Inciter les participants et le public à l'utilisation de transports alternatifs pour venir sur le lieu de la manifestation.

Favoriser le covoiturage des participants et du public.

Limiter les nuisances et pollutions liées aux déplacements et mettre en place des véhicules propres pendant la durée de la manifestation.

Sites et environnement

Associer les acteurs et partenaires locaux le plus en amont possible de la manifestation.

Préserver et valoriser le site naturel.

S'engager dans une démarche solidaire.

Assurer le nettoyage du site et la remise en état des lieux à l'issue de la manifestation.

Alimentation

S'engager dans une démarche éco-citoyenne dans le choix des fournisseurs, des boissons et des produits alimentaires.

Anticiper et s'organiser pour éviter le gaspillage.

Limiter la production des déchets et mieux les collecter.

Communication

Limiter le nombre et la taille des supports papier et

favoriser les supports de communication respectueux de l'environnement.

Communiquer sur la démarche éco-citoyenne de la manifestation

Sensibiliser le public et les participants au développement durable et encourager les comportements éco-citoyens pendant la manifestation.



Déchets

Assurer l'élimination des déchets du site.

Énergie et eau

Favoriser les énergies renouvelables.

Préserver la qualité de l'eau.

Limiter la consommation d'eau.

Économie, éthique et politiques d'achats

Intégrer des critères de développement durable (respectueux de l'environnement et socialement équitables) dans le choix des offres de prestations.

Évaluation

Évaluer son engagement en faveur du développement durable

Le Plan d'accès

Parking Principal et Parking Camping-Car :



Restauration

Restauration et buvette sur place

Hébergement

HÔTEL AKENA – 60, rue des Buttes – 60600 AGNETZ

Tél. : 03.44.50.69.59

LE CLERMOTEL – Zone hôtelière – 60, rue des Buttes – 60600 AGNETZ

Tél. : 03.44.50.09.90 – Fax : 03.44.50.13.00

HÔTELLERIE DU PARC

Avenue Ile de France – 60140 LIANCOURT

Tél. : 03.44.79.04.99

LE TOTEM

2, place de la Gare – 60290 RANTIGNY

Tél. : 03.44.73.31.09 – Fax : 03.44.24.51.58

HÔTEL DE FRANCE

91, rue Henri Bessemer – 60740 SAINT MAXIMIN

Tél. : 03.44.64.90.00 – Fax. : 03.44.74.56.18

HÔTEL 1RE CLASSE

5, rue des Marais – 60870 VILLERS ST PAUL

Tél. : 03.44.53.24.29 – Fax. : 03.44.74.56.18

HÔTEL CAMPANILE

3, rue des Marais – 60870 VILLERS ST PAUL

Tél. : 03.44.74.56.11 – Fax. : 03.44.74.56.82

HÔTEL IBIS

3, avenue des Pommiers – D200 – 60870 VILLERS ST PAUL

Tél. : 03.44.74.56.56 – Fax. : 03.44.74.56.13

HÔTEL B & B

53, rue Rouget de l'Isle – ZAC du Bois des Fenêtres – 60100 CREIL

Tél. : 0 892 78 81 15

HÔTEL CAMPANILE

RN 16 – Route de Creil Rue Des Fougères, 60500 CHANTILLY

Tél. : 03 44 57 39 24

HÔTEL KIRIAD

RN16 – ZA du Coq Chantant, 60500 CHANTILLY

Tél. : 03 44 58 13 12



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Probikeshop

